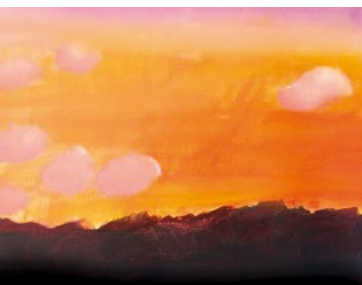




Forces, prestations
et valeurs

Photos : H  l  ne Tobler



LE LEVANT



Photos et peintures de r  sidents du Levant



1971
2019

Fondation du Levant
Chemin du Levant 159 - CH-1005 Lausanne

T  l. 021 721 41 11
info@levant.ch

www.levant.ch

Traitement des addictions + soins
Insertion socioprofessionnelle

Forces et prestations

Valeurs

Traitement des addictions

Le CAP propose un rendez-vous pour toute question liée aux addictions, pour un entretien d'orientation, pour suivre un traitement ambulatoire, pour participer à un groupe de proches ou pour un projet de prévention.

Les programmes résidentiels sont des lieux de vie permettant d'effectuer une démarche individualisée, accompagnée par des professionnels du domaine de l'addiction, des soins et de l'insertion. Ce sont des établissements socio-éducatifs (ESE). Le Centre d'accueil à seuil adapté CASA prend en compte spécifiquement des problématiques de double diagnostique (psychiatrie + addictions). Le Centre de traitement et de réinsertion de la Pichollette CTR, petite ferme proche de Lausanne, favorise le travail sur soi dans une optique de réinsertion.

Pour effectuer une demande ou une visite, il faut s'adresser au Dispositif cantonal d'indication et de suivi en addictologie : <http://www.dcisa.ch/>

Soins somatiques ± psychiatriques ± addictions

L'établissement psychosocial médicalisé (EPSM) le Soleil Levant propose un accompagnement selon les valeurs du rétablissement, pour des personnes atteintes de pathologies somatiques, psychiatriques et/ou addictologiques.

Le Soleil Levant fait partie de la filière psychiatrique vaudoise et collabore avec la Centrale cantonale d'indication et de coordination : <https://www.reseaux-sante-vaud.ch/ccicp>

Insertion socioprofessionnelle

Puissance L permet aux résidents du Levant et à des personnes en recherche d'emploi de mettre en place un projet personnalisé d'insertion professionnelle.

L'accès à Puissance L se fait via les Offices régionaux de placements, les Centres socio-régionaux et les Offices de l'assurance invalidité.

Aide au logement

« D'abord chez soi ! » permet l'accès à un logement individuel « accompagné » sans conditions thérapeutiques préalables pour des personnes en situation précaire de logement ou à la rue. L'accompagnement visant le maintien au logement, l'autonomie et le rétablissement est assuré par une équipe interdisciplinaire mobile et réactive.



Projet pilote, il s'adresse prioritairement à des personnes en difficultés avec leur

consommation de drogue. Il est mené en collaboration avec la Fondation ABS et le Département de psychiatrie du CHUV.

Pour toutes questions : housingfirst@levant.ch

Acceptation, respect, reconnaissance

Accepter sans jugement la valeur intrinsèque et les différences de chacun et s'intéresser à son vécu. Valoriser ses forces et ses efforts.

Responsabilisation, pouvoir d'agir

Favoriser l'autonomie de chacun et sa liberté de choix. Explorer, reconnaître et mobiliser ses ressources.

Collaboration, partage

Travailler en partenariat avec le réseau et en interdisciplinarité. Maintenir le bénéficiaire au centre de l'action.

Engagement

Veiller au bien-être de chacun. Délivrer des prestations de qualité.

Innovation, créativité, formation

Rester en évolution permanente et s'adapter aux besoins. Encourager la recherche de solutions originales et la formation.